

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE52

présenté par
Mme Faure-Muntian, rapporteure

ARTICLE 22 QUATER

Compléter l'alinéa 10 par le mot :

« animales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.